Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2017) **Heft:** 2149

Artikel: "Business is business" : Donald Trump, l'Amérique et nous : songerie

hivernale

Autor: Ghelfi, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014247

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

graduelles qui aboutirent à la situation actuelle. Alors que dans le code pénal militaire de 1851, toute non-entrée en service était assimilée à une désertion, qui pouvait être entre autres punie par la privation à vie des droits politiques, une ordonnance de 1917 admit qu'un individu puisse justifier une non-entrée en service.

Cet assouplissement ne se référait pourtant pas à l'objection de conscience, mais répondait au problème des Suisses de l'étranger placés dans l'impossibilité de se faire incorporer durant la première guerre mondiale. Le principe d'une objection de conscience ne fut formalisé que bien plus tard, en 1950. Il se limitait alors à la prise en

considération d'un conflit fondé uniquement sur les «convictions religieuses» d'un individu, avant que cette dernière notion ne soit étendue en 1967 aux «convictions religieuses et morales», puis, en 1991 aux «valeurs éthiques fondamentales».

Enfin, contexte post-guerre froide oblige, une loi fédérale sur le service civil est adoptée le 6 octobre 1995. En 2009, le principe de la preuve par l'acte entre en vigueur et débouche sur un triplement du nombre de demandes acceptées, dont le nombre passe de 1'632 en 2008 à 6'720 en 2009. En effet, le requérant n'est plus tenu de motiver son refus d'effectuer un service militaire: «Les personnes astreintes au service militaire qui ne peuvent

concilier ce service avec leur conscience accomplissent sur demande un service civil de remplacement (service civil) d'une durée supérieure au sens de la présente loi.» (art. 1 de la loi)

In fine, l'ouvrage regorge donc d'informations susceptibles d'intéresser bien au-delà des aficionados des questions de défense puisqu'il touche des thèmes qui ont soulevé de vastes discussions politiques. Dans le même temps, il offre une contribution bienvenue au débat toujours actuel sur le principe de l'armée de milice, si consubstantiel du système suisse.

Adrien Fontanellaz est membre du comité du Centre d'histoire et de prospective militaires.

«Business is business»

Donald Trump, l'Amérique et nous: songerie hivernale

Jean-Pierre Ghelfi - 16 janvier 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/30806

Une photo parue dans le <u>Tages-Anzeiger</u> du 9 janvier nous a donné l'envie d'aborder un sujet épineux: personne, aujourd'hui, n'est en état de dire jusqu'à quel point l'élection de Donald Trump (DT) représente une petite ou une grande calamité pour les Etats-Unis d'Amérique et pour le reste du monde – donc aussi pour notre pays, ses habitants et ses entreprises.

Cette photo reproduit l'affiche

provocante d'une plateforme politico-médiatique de la petite République du Monténégro pour marquer l'élection de DT en novembre 2016. Les portraits de Donald Trump et de Vladimir Poutine sont accompagnés du slogan «Let's make the world great again – together».

Le propos n'est pas de dire que cette affiche apporte de l'eau au moulin des multiples agences de renseignements américaines qui se montrent convaincues que, d'une manière ou d'une autre, la Russie, sur ordre de son président, est intervenue dans le déroulement du processus électoral des Etats-Unis et serait ainsi, peut-être, parvenue à influencer le résultat du vote du 8 novembre. L'idée est plutôt de s'interroger sur la portée possible de l'élection d'un individu qui ne rentre dans aucun des canons connus et

expérimentés de la vie politique d'un pays (et, en l'occurrence, pas de n'importe quel pays!) et des relations internationales.

Quelles seraient les incidences possibles, pour la Suisse et ses habitants également, d'une politique qui serait exclusivement, sinon principalement, fondée sur les pratiques du business? Des pratiques qui paraissent imprégner chacune des fibres de DT, auquel le dessinateur-caricaturiste Xavier Gorce prête l'idée que «140 signes pour développer mes idées, c'est très suffisant.»

Joëlle Kuntz, dans Le Temps, relève en particulier que les mots «Occident», «alliance», «alliés», «valeurs démocratiques», «droit international» et même «paix» ne sont jamais mentionnés dans les messages de DT. Elle ajoute: «L'Amérique «great again» se présente comme une île flottante dont le commandant envoie des signaux erratiques à des copains par-ci par-là, copains d'un jour, pas forcément de toujours, copains de fortune utiles à ébranler le monde plutôt qu'à le construire.»

Au fond, l'absence de ces termes dans les tweets de DT n'a pas de quoi surprendre. Ils n'appartiennent assurément pas au vocabulaire de base du business, lequel ne connaît guère que des compétiteurs ou des concurrents, des partenaires (mieux: partners) ou des associés. L'objectif ultime du business n'est pas la

paix, mais le profit. Le droit international et les valeurs démocratiques ne peuvent pas être une référence dans un milieu qui a l'habitude de l'affrontement dans des contextes de tensions permanentes, d'exclusions réciproques et d'une recherche constante de domination pour emporter le morceau (le deal).

A partir de ces constats, on se demande ce qui pourrait se passer si ce nouveau vocabulaire et ces nouvelles règles de la vie politique l'emportaient aux Etats-Unis d'Amérique. La première puissance économique parviendrait-elle à imposer un nouvel ordre économique auquel de très nombreux autres pays devraient se plier, nolens volens?

En particulier il n'est pas exclu que la première période du mandat de DT soit marquée par des réussites suffisantes pour lui permettre de valider auprès de l'opinion publique américaine la pertinence de ses options. Si cette hypothèse se vérifiait, il est concevable et même prévisible que les électorats de nombreux pays dans le monde pourraient considérer qu'ils doivent, eux aussi, en passer par là. Dans ce cas, ces pays devraient revoir de fond en comble leur politique économique, ce qui ne manquerait pas de modifier leurs rapports avec les autres nations.

Ce scénario aurait un impact direct sur la Suisse. Pourrionsnous échapper à une refonte substantielle de nos relations extérieures? L'Union européenne parviendrait-elle sans dommage à faire face à ce nouveau contexte? Ne parlons pas de la Chine qui paraît être dans le viseur du nouveau locataire de la Maison-Blanche. Et la Russie pourrait-elle vraiment se fier à un *deal* avec DT?

Vu sous l'angle strictement commercial (business), les tweets de DT n'ont pas vraiment lieu de (nous) surprendre. Etre, tenter d'être ou se faire passer pour le meilleur et/ou le plus fort est une attitude courante et normale dans le monde des affaires. C'est une manière de prendre un pas d'avance sur la concurrence et d'espérer ainsi parvenir à emporter le morceau. C'est très exactement ce que fait, ou tente de faire, le président des Etats-Unis dès le 20 janvier.

DT n'a-t-il pas formulé le projet de favoriser les exportations en réduisant les impôts sur les entreprises et en taxant lourdement les importations, sans considération pour les normes internationales ni pour les accords conclus dans le cadre d'organisations telles que l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)? De telles intentions découlent d'une vision commerciale de rapports concurrentiels entre entreprises, bien éloignée d'une conception un tant soit peu pacifiée et équilibrée des relations économiques internationales.

Il est très vraisemblable que le mot «équité» ne figure pas davantage dans les tweets de DT. Ce terme n'appartient pas non plus à son langage habituel. La Suisse, petit pays, serait particulièrement menacé si les règles internationales péniblement mises en place ces dernières décennies étaient jetées par-dessus bord.

On peut tenter de se rassurer en disant que ce n'est pas l'homme qui fait la fonction de président des Etats-Unis, mais l'inverse, et que, dès lors, DT abandonnera progressivement son rôle de businessman pour endosser celui de dirigeant politique un tant soit peu responsable. Mais on est aussi en droit de douter qu'il évolue

dans ce sens, du moins suffisamment pour éviter un chaos international potentiel. Il a tellement envie de prouver qu'il est le meilleur et que les Etats-Unis et le monde attendaient depuis toujours un individu de sa trempe disant enfin les choses comme elles sont, et comment elles auraient déjà dû être dites depuis longtemps!

Ce qui nous amène à une conclusion toute provisoire. Si les nouveaux concepts de la politique commerciale des Etats-Unis propagés par les tweets de DT devaient progressivement s'imposer, notre neutralité helvétique serait de peu d'aide pour mettre les entreprises et les salariés à l'abri de l'onde de

choc qui se prépare. Désunie comme elle l'est actuellement, l'Union européenne pourrait avoir de sérieuses difficultés à contrecarrer les projets de la nouvelle administration américaine.

Le pire n'est cependant jamais certain. L'Union européenne ne constitue-t-elle pas, malgré tous les défauts que certains prennent plaisir à relever, le seul contrepoids susceptible d'éviter que le chaos ne s'installe dans le monde, en particulier dans les relations transatlantiques?

Comment ne pas continuer de suivre attentivement ce dossier passionnant... sur le plan de la réflexion!